

Edito : un max de menaces

Combien de fois nous a-t-on dit, dans le cadre des réorganisations Courrier « Dans le projet, on a veillé aussi à la santé et sécurité des agents ». Mais ça, c'était avant. Avant la crise liée au covid-19.

On ne va pas tourner en rond. La Poste a été en dessous de tout en particulier au début (mi-mars). **Alors que chaque jour il était déjà annoncé des centaines de morts, rien, ou si peu, dans les sites de distribution.**

Face à cette incapacité de La Poste à assurer à 100 % la sécurité de son personnel dans plusieurs endroits du département, certains ont fait, ou tenté de faire valoir leur droit de retrait conformément aux articles L.4122-1 et L.4131-1 du code du travail. Et là, plus question de penser à notre santé. Aussitôt, « on » a dégainé les menaces :

- Tout droit de retrait sera jugé illégal (par qui ?)
- Vous vous exposez à des sanctions
- Rendez-vous au tribunal.

La CGT FAPT 77 l'a fait savoir à qui de droit. **Ces attitudes scandaleuses, inhumaines, ces menaces, dans les meilleurs des cas, à peine voilées, nous ne les oublierons pas !**

D'un côté, on nous flatte via des vidéos de Ph.Dorge Directeur National de la BSCC, des notes adressées aux personnels du Président P. Wahl et de l'autre on intimide, on menace.

Car dans le fond c'est La Poste qui avait tout faux. C'est La Poste qui a joué de l'enfumage. C'est La Poste qui n'arrêtait pas de répéter « Les gestes barrières, ! Les gestes barrières ! » tout en sachant pertinemment bien qu'on ne pouvait pas les appliquer en particulier face à l'absence de gel H-A. **Quant à celles et ceux qui pour leur sécurité, celle de la population, voulaient qu'on leur fournisse des masques, c'était impossible il n'y en avait pas !**

Foutage de gueule. Toujours pour l'image de marque la Poste en a fourni 300 000 aux forces de Police et d'après différentes sources à Intermarché en échange de gel H-A. Cela dit 300 000 face aux 24 000 000 stockés au CNAP à Brie Comte Robert, c'est une goutte d'eau. Alors qu'on se le tienne pour dit. Ces pressions, menaces mensonges, la CGT FAPT 77 n'est pas prête de les oublier.

Nos vies valent plus que leurs profits.



Le site www.cgtfapt77.fr est aussi votre outil.

Pourquoi un préavis ?

Tous les jours, des collègues nous font remonter des manquements de La Poste concernant la sécurité des agents : masques en nombre insuffisant, absence de gel hydroalcoolique ou de gants... Parce que des facteurs et des factrices qui ont juste eu peur pour leurs vies ou celles de leurs familles – et des usagers - se sont vu menacer de sanctions pour avoir fait valoir leur droit de retrait. Parce que la direction ne tient pas ses promesses et que les réunions ne débouchent sur rien. Et parce que nos vies valent plus que leur chiffre d'affaire, la CGT-Fapt 77 a pris ses responsabilités et déposé un préavis de grève illimité couvrant l'ensemble du personnel, tous statuts confondus. Ce préavis est consultable sur notre site et il pourra servir à celles et ceux qui se verraient contester leur éventuel droit de retrait.



Droit au report de congés

Alors qu'il a été possible par le passé de reporter cette date pour des raisons d'agenda scolaire, la Poste réaffirme que les agents auront jusqu'au 30 avril pour poser leurs reliquats de congés 2019 et ce malgré la situation exceptionnelle que nous traversons. Les congés payés sont à la disposition des salarié-e-s et non de l'employeur. Comment exiger des postières et des postiers qu'ils posent leurs jours en période de confinement ? Voilà une curieuse façon de les remercier pour leur engagement face à cette crise sanitaire sans précédent. La CGT-Fapt 77 exige que le report des reliquats de congés de 2019 soit possible à minima jusqu'au mois de juin.



Ce journal est le vôtre.

Une info ? Une question ? Un coup de gueule ? envoyez-les à :

distraction@cgtfapt77.fr

Réunions du matin... chagrin

Depuis le début de la crise, quasiment tous les matins, un point est fait entre les représentants de la DEX et les organisations syndicales. Enfin toutes, sauf une : la CGT FAPT 77 ! Là encore, on ne va pas se mentir. Les comptes-rendus de ces réunions transmis donnent l'impression que La Poste cherche :

- À se donner bonne conscience
- À associer les organisations syndicales pour ne pas porter le chapeau seule !

La seule fois où nous avons fait l'effort de nous connecter c'était début avril et au bout d'1/2 heure, on a raccroché. Pourquoi ? Bah parce que 3 semaines après le début de cette crise, « on » nous a servi un long monologue. On nous a rappelé qu'il fallait se laver les mains régulièrement, que là où le gel hydroalcoolique n'était pas encore dispo, il allait l'être sous peu. Que tout allait pour le mieux et bla bla bla... Que les agents ne devaient pas s'inquiéter. Ce genre de réunion, hors sol, bien loin de la réalité du terrain, ce n'est définitivement pas pour la CGT FAPT 77.

Quand la Poste est à court d'idée, il y a bien une OS pour l'aider !

Forcément, hors le colis, le trafic est bien moindre depuis le 15 mars.

Cela a des impacts sur le temps de travail et sur les organisations mises en place.

Déjà dans trop d'endroits, La Poste a eu recours à de la partageable en veux-tu en voilà. Bon passons pour les semaines à 3 jours travaillés. Mais si le même dispositif s'applique dès le passage à 4 jours, il faudra bien en compter quelques-unes dans le nombre maxi de sécables annuelles.

Mais quand la Poste n'a plus d'idée, il y en a qui s'en chargent. Entendu dans un CHS-CT local dans le 77 de la part d'un représentant du personnel. « **Comme il y a moins de courrier, les agents vont rentrer plus tôt. Comme ça, avant de partir, ils pourront faire leur e-formation** ». Ah si même dans cette période, La Poste trouve des alliés pour s'attaquer au « fini-parti »....

Bas les masques !

Comment peut-on en arriver là ? Comment a-t-on pu continuer de menacer celles et ceux qui voulaient exercer un droit de retrait, alors qu'une réponse aurait pu être apportée ? Qui sont celles et ceux qui ont commandé, qui savaient et qui se taisaient ? Mais une chose est sûre ! Les 24 millions de masques ne sont pas arrivés, n'étaient pas stockés au CNAP à Brie Comte Robert par l'opération de Saint Esprit ! Il y a des masques qui doivent tomber ! Oui, il y aura un après Covid-19. On le souhaite tous. Mais dans cet après, il y en a qui nous devront des comptes !

Sécurité au travail, garde d'enfants, loi « d'état d'urgence sanitaire » ... Les salarié-e-s sont confronté-e-s à une situation inédite et complexe. Pour répondre aux nombreuses questions posées dans cette période exceptionnelle, la CGT a mis un dossier en ligne que vous pouvez consulter ici : <https://www.cgt.fr/dossiers/covid-19-quels-sont-vos-droits>



En toutes circonstances – et encore plus dans la période – ne restez pas isolé-e-s

N'hésitez pas à nous contacter : 01 64 13 01 23

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone :
Grade/classification : Métier :
Service :

Fédération nationale des activités postales et de télécommunications CGT

Syndicat de Seine et Marne – BP 30 111 – 77382 Combs la Ville Cedex – Tél : 01 64 13 01 23 – Fax : 01 64 88 64 61

Courriel : cgtfapt77@orange.fr - Site : www.cgtfapt77.fr